

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Déclaration au commissaire à l'éthique et à la déontologie

(L.R.Q., chapitre C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre :	CARLOS LEITÃO
Circonscription :	ROBERT-BALDWIN

DÉCLARATION AU COMMISSAIRE

*Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :*

1. Nom du donateur	2. Date
Le Cirque du Soleil	24 juillet 2014
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Trois billets pour le spectacle Kurios.	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Billets offerts au député pour assister au spectacle Kurios du Cirque du Soleil à Québec.	

Signature du membre de l'Assemblée nationale (s) Carlos Leitão	Date de la déclaration 2014-08-08
--	---